

COMMENTAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité depuis 1999, le Centre Hospitalier Jean-Martin CHARCOT est accrédité en 2003. Dès 2005, il formalise sa politique de gestion des risques tout en poursuivant sa démarche d'amélioration continue de la qualité jusqu'à la seconde procédure de certification en décembre 2007. Suite aux résultats de cette seconde itération, l'établissement souhaite mettre en avant 3 points :

- **La qualité de la prise en charge médicale et les partenariats développés**

Etablissement à discipline psychiatrique exclusive, le CH Jean-Martin CHARCOT propose une prise en charge transversale au sein du département. Il rassemble 6 secteurs de psychiatrie générale, 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile et un service médico-psychologique régional (SMPR) au sein de la maison d'arrêt de BOIS-D'ARCY. Partenaire incontournable du sud des Yvelines, l'établissement dispose des 3/4 des capacités de la psychiatrie sectorisée. La majorité de son activité concerne les consultations au sein des structures extra-hospitalières.

Le principal point fort du CH Jean-Martin CHARCOT réside dans sa culture partenariale, et particulièrement son engagement au sein du Réseau de Promotion pour la Santé Mentale dans les Yvelines-Sud (RPSM 78). Il participe à la Direction administrative et médicale ainsi qu'à des actions de formation et de réflexion autour de l'amélioration de la prise en charge.

L'élaboration d'un projet médical inter-établissements de territoire a permis de structurer :

- La réponse à l'urgence et la crise.
- Le partenariat en aval de l'hospitalisation avec les structures d'hébergement sociales et médico-sociales (EHPAD, ...) et le réseau DISPASY.

La culture de l'optimisation de la réponse thérapeutique par l'intersectorialité et la mise en commun des compétences est profondément implantée dans l'établissement.

Des réponses originales sont apportées dans les domaines des troubles envahissants du développement chez les adultes et les enfants, des troubles précoces du lien mère-enfant, de la réponse aux situations de crise sur le lieu de vie.

Ce dispositif global, fondé d'une part sur une prise en charge médicale et soignante de qualité et d'autre part sur un travail de partenariat efficace, permet au CH Jean-Martin CHARCOT de proposer à l'usager et aux familles une offre de soins structurée et diversifiée.

- **L'implication des usagers au sein la vie institutionnelle**

L'implication très forte des usagers au sein du CH Jean-Martin CHARCOT démontre une réelle volonté de l'institution d'associer ces acteurs incontournables du monde de la santé aux choix des orientations stratégiques de l'établissement.

Sur le terrain, les représentants des familles et des usagers participent aux instances décisionnaires ainsi qu'à des groupes institutionnels destinés à l'amélioration de la prise en charge du patient. Ils ont également participé activement à la démarche de certification notamment dans sa phase d'auto évaluation.

- **La participation active des professionnels à la procédure de certification**

Nous souhaitons mettre en avant la mobilisation de l'ensemble des services soignants, administratifs, techniques et logistiques de l'établissement dans la procédure de certification et plus particulièrement dans la phase d'auto évaluation ainsi que l'investissement du corps médical dans les évaluations des pratiques professionnelles.

Par ailleurs, la dynamique mise en place depuis 1999 n'a cessé de se renforcer. Les professionnels se sont appropriés la démarche et sont au cœur de ce dispositif. Aujourd'hui, la certification est considérée comme un outil pertinent de management interne de la qualité et de la gestion des risques au sein de l'établissement.

Résolument tourné vers l'avenir, le CH Jean-Martin CHARCOT intègre d'ores et déjà dans ses choix stratégiques les grandes orientations du 3ème volet de la certification.

Monsieur Jean-Dominique MARQUIER / à PLAISIR le 22 Juillet 2008